LE PREFET DU VAL-D'OISE

Direction Départementale des Territoires

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté N° 13 550 du 14 septembre 2016, une enquête publique a été ouverte en mairie de **LA ROCHE-GUYON**, **du lundi 17 octobre 2016 au samedi 19 novembre 2016 inclus**, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par l'établissement public de l'État« **PORT AUTONOME DE PARIS »** (représenté par **Julien WAJZER – chargé d'opération – PORT AUTONOME DE PARIS – 1 quai de Grenelle – 75 015 PARIS – Tél. : 01-40-58-28-50**) à l'effet d'obtenir l'autorisation de réaliser une escale à passagers sur le territoire de la commune de **LA ROCHE-GUYON**.

Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et formuler des observations sur un registre ouvert à cet effet, du **lundi 17 octobre 2016 au samedi 19 novembre 2016 inclus** en mairie susmentionnée où seront déposés : la demande, l'étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale, l'avis de la commission départementale de la nature des paysages et des sites, le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale et le registre d'enquête qui pourront être consultés aux jours et heures ouvrables de ladite mairie.

Madame Annie LE FEUVRE (juriste en retraite) a été désignée comme commissaire enquêteur titulaire (et Madame Martine LAGAIN – professeur agrégé hors classe biologiste géologue en retraite – commissaire enquêteur suppléant) par ordonnance du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise du 31 août 2016, et sera chargée d'ouvrir les registres d'enquête, de réunir les observations, propositions et contre-propositions présentées et de clore ces registres à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

Madame Annie LE FEUVRE assurera une permanence en mairie de **LA ROCHE-GUYON** aux horaires d'ouverture exceptionnels :

- **le lundi 17 octobre 2016 de 16h30 à 18h30**
- **le mardi 25 octobre 2016 de 10h à 12h**
- **le mercredi 2 novembre 2016 de 16h30 à 18h30**
- **le mardi 15 novembre 2016 de 16h30 à 18h30**
- **le samedi 19 novembre 2016 de 10h à 12 h 00**

Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Madame Annie LE FEUVRE, commissaire-enquêteur, pendant toute la durée de l'enquête, au siège de l'enquête, à la mairie de La Roche-Guyon. Ces courriers seront annexés au registre d'enquête publique et seront consultables pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés dans la mairie susmentionnée et à la Direction départementale des territoires du Val-d'Oise – Service agriculture, forêt et environnement – pôle environnement, pour y être tenus à la disposition du public pendant un délai d'un an.